



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aux représentant-e-s des médias

Les exécutifs de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin signent un document contenant leurs recommandations

Le « Livre de la fusion » dessine le nouveau visage ambitieux et innovant de Neuchâtel

La fusion des communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin prend un tour très concret avec la présentation, ce lundi 19 octobre aux médias, du Livre de la fusion, un document d'une soixantaine de pages qui dévoile la vision stratégique et les ambitions du nouveau Neuchâtel. A l'issue de la conférence de presse tenue à Valangin, les conseillères communales et conseillers communaux ont signé ce Livre de la fusion, s'appêtant à le remettre aux nouvelles autorités élues le 25 octobre pour gouverner ce vaste territoire urbain de 45'000 habitant-e-s en 2021.

Réunir quatre communes de taille différente, chacune munie d'une histoire et d'une identité propres, ne se fait pas en un claquement de doigts. Après le feu vert pour lancer les travaux de la fusion il y a tout juste une année, les 4 exécutifs ont pris la voie la plus difficile, mais aussi la plus porteuse d'avenir, celle d'une co-construction, mobilisant quelque 200 collaboratrices et collaborateurs sous l'égide d'un comité de pilotage.

Violaine Blétry-de Montmollin, sa coprésidente et conseillère communale à Neuchâtel, en a fait le récit : « *Notre état d'esprit, dès le départ, a été de construire ensemble notre nouvelle commune de demain en reprenant le meilleur de chacune de nos organisations. Il en est sorti trois grandes ambitions: donner envie de vivre à Neuchâtel, en faire un haut lieu de créativité et d'innovation, et enfin viser la simplicité et l'efficacité. Le Livre de la fusion est le résultat concret et abouti de ces réflexions* ».

Valorisation des quartiers

Signé solennellement ce matin par l'ensemble des exécutifs des 4 communes, ce document sera remis aux autorités nouvellement élues le 25 octobre prochain. Il contient des options et recommandations à l'attention des autorités législatives et exécutives. L'une des options fortes développées par le Livre de la fusion, c'est d'être plus que jamais à l'écoute de ses habitant-e-s, qu'ils habitent Valangin, La Coudre, Peseux, Monruz, Cormondrèche ou le centre-ville de Neuchâtel. « *Afin*

que chacun puisse exprimer ses souhaits pour le bien-être de tous, et favoriser la démocratie de proximité, des assemblées citoyennes verront le jour comme stipulé dans la convention de fusion », a expliqué Thomas Perret, conseiller communal à Corcelles-Cormondrèche. Cette forme originale d'assemblée fera l'objet d'un suivi par un tout nouveau service des quartiers. « *La nouvelle commune, avec tous ses services et en coopération avec la société civile, aura pour tâche de renforcer l'intégration professionnelle, la cohésion sociale et de favoriser le vivre-ensemble, dans les anciennes communes comme dans les actuels quartiers de la ville* », détaille le conseiller communal et président de la Ville de Neuchâtel, Thomas Facchinetti.

La fusion donne aussi une occasion presque unique de repenser entièrement l'organisation interne de l'administration, en fondant de nouveaux dicastères qui reflètent davantage les préoccupations actuelles de notre société. « *L'aspect original de la démarche, comme le souligne Philipp Niedermann, conseiller communal à Peseux, c'est que les dicastères sont construits autour des besoins des citoyens et des défis que notre commune devra relever ses prochaines années. L'organisation se veut aussi plus transversale et collaborative. Nous avons toutefois repris le principe d'une présidence annuelle tournante à laquelle sera rattaché notamment le nouveau service des quartiers.*

Nouveaux dicastères

Les défis conjugués du changement climatique, de l'évolution de nos modes de déplacements et de consommation ont ainsi incité les exécutifs à proposer un **dicastère du développement durable, de la mobilité et des infrastructures**, ainsi qu'un **dicastère du développement urbain, de l'économie et du patrimoine bâti**. « *Le premier, indique Didier Boillat, conseiller communal à Corcelles-Cormondrèche, sera orienté sur la durabilité dans tous les domaines, le deuxième sur le développement d'une économie régionale à circuit court et la valorisation de notre territoire élargi et de la qualité de vie exceptionnelle qu'il procure* ».

Trois autres thématiques fondamentales compléteront cette administration d'un nouveau genre: le **dicastère du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité, des finances et des ressources humaines** aura pour tâche de développer l'intelligence connectée au service de l'action publique et de positionner Neuchâtel, cité au coeur de l'innovation, comme moteur de toute une agglomération. Le **dicastère de la famille, de la formation, de la santé et du sport** veillera à mettre la famille au centre des préoccupations, faisant de Neuchâtel un lieu prisé pour l'éducation et la formation, sans oublier les loisirs. Enfin la politique culturelle aura une forte dimension sociale à travers la création du **dicastère de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale**. « *Neuchâtel sera encore davantage qu'aujourd'hui une capitale culturelle pour un large public, mais aussi un lieu privilégié de création pour les acteurs culturels* », a indiqué Claire Hunkeler, conseillère communale et présidente de Corcelles-Cormondrèche.

Emploi et fiscalité

Comme l'indique la convention de fusion, dans cette nouvelle organisation communale, toutes les personnes actuellement employées conservent leur emploi. « *Un processus très clair en termes de ressources humaines a été défini, explique Rolf Schneider, conseiller communal à Peseux et coprésident du Copil: la grande majorité du personnel des 4 communes conserve son emploi actuel.*

Pour les postes à pourvoir, nous nous efforçons de mettre en adéquation les désirs des personnes avec les compétences requises ». Les collaboratrices et collaborateurs sont aussi régulièrement informés des nouveaux postes mis au concours et sont encouragés à faire part de leurs souhaits de mobilité interne au sein d'une organisation qui offre de nouvelles perspectives de développement.

Les habitant-e-s des 4 communes ne doivent pas s'attendre à des bouleversements brutaux pour 2021, mais à des adaptations progressives. Des antennes administratives, véritables portes d'entrée pour le citoyen, seront maintenues dans les anciennes communes et aucune adresse postale ne devra être modifiée car les codes postaux et les noms des localités restent inchangés. Par contre, fiscalement le changement sera intéressant pour les habitant-e-s de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin puisque leur facture sera allégée de 10% en vertu du taux commun le plus bas (coefficient 65%). *« C'est une révolution en douceur qui se prépare, qui va créer une dynamique profitable à toute la région et à l'ensemble du canton »*, a conclu le conseiller communal et président de Valangin Mario Vieira.

Neuchâtel, le 19 octobre 2020

Les Conseils communaux de
Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin

Le Livre de la fusion peut être consulté sur les sites internet des 4 communes, par exemple [en suivant ce lien](#).

Renseignements complémentaires :

Coprésidence du Comité de pilotage :

Violaine Blétry-de Montmollin : violaine.bletry-demontmollin@ne.ch, 079 371 96 43

Rolf Schneider : CCPeseux.Rolf.Schneider@ne.ch, 032 886 59 10